

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté modificatif n° 885 à la décision n° 606 fixant la composition de l'examen du C.E.P.E.. session 1967

n° 885 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'article 3 est modifié ainsi qu'il suit : Au lieu de : <Dikhil : vice-président M. Vidal, instituteur ; <Commission de surveillance et de correction : < Membres : «M. Gérard, instituteur ; M. Ruff, instituteur. se <Tadjoura : vice-président M. Stamm, directeur d'école : «Commission de surveillance et de correction : < Membres : «M. Haye, instituteur; «M. Romanetto, instituteur », Lire : «Dikhil : commission de surveillance et de Corection ; « Vice-président : M. Stamm, directeur d'école : «Membres : M. Haye, instituteur ; «M. Romanetto, instituteur. Tadjoura : commission de surveillance et de correction « Vice-président : M. Vidal, instituteur ; Membres : «M. Gérard, instituteur; «M. Ruff, instituteur». Le reste sans changement.